

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le seize mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Jean-François WALSHOFER, Laurence JACQUET, Bernadette CASTELHANO, Jocelyne HERMANT, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA SANTOS AZEVEDO, Nathalie ARNOULD, Frédéric SAINZ, Marie CARTEL, Marc JOUREAU, Florence CACHARD.

Absents ayant donné procuration :

Stéphane MAYET ayant donné pouvoir à Jean-Philippe BROCHET

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Marc JOUREAU

Date de convocation : 11 mars 2015

N°2015-10 : Vote des comptes administratifs 2014

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Eveline HATTAT, adjointe délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jacques JESSON, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant :

1° lui donne, à l'unanimité, acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section	Résultats propres à l'exercice 2014	1 486 704,76	2 425 074,75	938 369,99
fonctionnement	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2014)		2 168 088,53	2 168 088,53
	Résultat à affecter			3 106 458,52
Section	Résultats propres à l'exercice 2014	864 328,92	730 880,01	- 133 448,91
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2014)		38 186,92	38 186,92
	Solde global d'exécution			- 95 261,99
Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2014	INVESTISSEMENT	1 295 306,42	0	- 1 295 306,42
Résultats cumulés 2014(y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement		3 646 340,10	5 362 230,21	1 715 890,11

COMPTE ANNEXE POUR BUDGET DE L'EAU				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section	Résultats propres à l'exercice 2014	110 094,18	111 456,52	1 362,34
exploitation	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2014)		4 353,76	4 353,76
	Résultat à affecter			5 716,10
Section	Résultats propres à l'exercice	2 407,78	10 358,43	7 950,65
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2014)		20 350,88	20 350,88
	Solde global d'exécution			28 301,53
Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2014	INVESTISSEMENT	0	0	0
Résultats cumulés 2014 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		112 501,96	146 519,59	34 017,63

COMPTE ANNEXE POUR BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
Section	Résultats propres à l'exercice 2014	11 040,77	44 090,01	33 049,24
fonctionnement	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2014)		175,34	175,34
	Résultat à affecter			33 224,58
Section	Résultats propres à l'exercice	412587,77	13768,99	-398818,78
d'Investissement	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2014)		415 270,03	415 270,03
	Solde global d'exécution			16 451,25
Restes à réaliser	FONCTIONNEMENT			
au 31 décembre 2014	INVESTISSEMENT	49230,38	49230,38	0,00
Résultats cumulés 2014 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		472 858,92	522 534,75	49 675,83

Pour information compte administratif du CCAS 2014 (vote par le CCAS le 18 mars 2015)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		1 812,12	0	0		1 812,12
Opérations de l'exercice	22 009,61	23 417,88	0	0	22 009,61	23 417,88
TOTAUX	22 009,61	25 230,00	0	0	22 009,61	25 230,00
Résultats de clôture		3 220,39	0	0	0	3 220,39
Restes à réaliser		0	0	0	0	0
TOTAUX CUMULES		3 220,39	0	0		3 220,39
Résultats définitifs						3 220,39

N°2015-11 : Approbation des comptes de gestion 2014

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter les budgets de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, à l'exception du budget des activités artisanales et commerciales qui fait apparaître une différence de 4.32 € sur le résultat de clôture de fonctionnement. Cette différence sera régularisée en 2015 par la trésorerie.

N°2015-12 : Avance de subvention demandée par Animons Saint Martin

Ouï, le rapport de la commission des finances du 11 mars 2015

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité (14 voix pour et 1 abstention), décide de :

- Verser une avance sur la subvention 2015 pour un montant de 2000 euros à l'association « Animons Saint Martin ».
- **Dit** que cette somme sera inscrite sur l'article 6574 du budget 2015 de la commune.

Informations

- Information sur l'aménagement du local commercial (traiteur) : Marché en cours.
- Information sur l'implantation d'un parking, route de Louvois (ancien hangar Debin) et la vente d'une partie de la propriété environ 200 m2.
- Signature du compromis de vente pour l'achat des terrains de la SCI GERU, rue du Moulin. Information sur le financement de l'acquisition de ces biens.
- Information sur l'avancement des travaux concernant les nouveaux services techniques, rue des Grands Champs : Le désamiantage a débuté et une serre a été montée sur les deux prévues.
- Les chaudières du complexe sportif sont reliées à internet afin de régler à distance la température et de vérifier le bon fonctionnement de celles-ci.
- La salle, chemin des Sports : Un audit amiante a été effectué. Le dépôt du permis de construire se fera en fin de semaine.
- 2 référents « commune » seront nommés au sein des conseillers pour « Anim' jeunes ».
- Compte rendu des manifestations : Bourse Militaria, loto des aînés et loto du Football club de Saint Martin.
- Date du prochain conseil d'Ecole : Mardi 17 mars 2015.
- Evocation de la nouvelle organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour la rentrée 2014/2015.
- Madame Bernadette CASTELHANO remarque que les commerces, route de Louvois, sont mieux éclairés avec le changement d'ampoules (lumière blanche).
- Monsieur Jean-François WALSHOFER informe les membres du conseil que le judo souhaite moderniser leur logo afin donner un dynamisme à l'association.

Prochain conseil le mardi 14 avril 2015 à 18 heures 30

Séance levée à 21 heures 40.